



HAL
open science

**Quand la pêche à petite échelle fait de la résistance.
Regard géographique sur l’altermondialisation
halieutique**

Julien Noel

► **To cite this version:**

Julien Noel. Quand la pêche à petite échelle fait de la résistance. Regard géographique sur l’altermondialisation halieutique . 4e Journées de recherche en sciences sociales, INRA–SFER–CIRAD, Agrocampus-Ouest, Dec 2010, Rennes, France. hal-01654401

HAL Id: hal-01654401

<https://hal.science/hal-01654401>

Submitted on 3 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Appel à communications, Colloque INRA–SFER–CIRAD

« 4^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales »

AgroCampus-Ouest, Rennes, 9-10 décembre 2010

Nom : NOEL

Prénom : Julien

Statut : Vacataire de Géographie à l'IGARUN (Université de Nantes)

Doctorant au sein du laboratoire *Géolittomer* (LETG - UMR 6554 - CNRS)

Adresse professionnelle : Géolittomer (LETG - UMR 6554 - CNRS)

Université de Nantes

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81 227

44312 NANTES Cedex 3

Téléphone : 02 40 14 11 62 (bureau) / 06 63 05 25 78 (portable)

Courriel : julien.noel@univ-nantes.fr

Titre de la communication :

« Quand la pêche à petite échelle fait de la résistance. Regard géographique sur l'altermondialisation halieutique »

Résumé de la communication

L'objectif de cette contribution consiste à décrypter le phénomène d'altermondialisation halieutique par le prisme géographique. Autrement dit, il s'agit de voir dans quelles mesures ce mouvement social propre au secteur halieutique s'inscrit dans une logique de « réappropriation sociospatiale » au processus de globalisation que connaît le secteur des pêches à différentes échelles. Après avoir présenté l'émergence de cet univers contestataire (généalogie et système d'acteurs), notre analyse s'intéresse par la suite aux multiples stratégies mises en œuvre par ces militants en matière de représentations et de pratiques spatiales. Confronté à d'importantes contraintes internes (déficits) et externes (« verdissement » de la filière), nous verrons alors comment le mouvement se redynamise par l'intermédiaire d'un certain nombre d'initiatives territoriales en matière de gouvernance et de valorisation.

mots-clés : (alter)mondialisation, pêche à petite échelle, dimensions spatiales, réseau, territoire

QUAND LA PECHE A PETITE ECHELLE FAIT DE LA RESISTANCE. REGARD GEOGRAPHIQUE SUR L'ALTERMONDIALISATION HALIEUTIQUE

INTRODUCTION

« Un autre monde halieutique est possible, celui des pêches à petite échelle ! ». Si les ressources vivantes de la mer sont sans conteste source de richesses à divers plans – alimentaire (apport protéinique), économique (devises), etc. –, les conditions d'exploitation, d'accès, de partage et d'échange de ces ressources créent dans leurs espaces de production et de distribution de multiples situations conflictuelles à différents niveaux et suscite de nombreuses interrogations quant aux réelles opportunités et défis de ce secteur d'activité (Le Roux et Noel, 2007). C'est donc en réaction aux inégalités véhiculées par cette globalisation du secteur à différentes échelles qu'une coalition militante singulière propre au secteur se développe, **l'altermondialisation halieutique**. Celle-ci peut être appréhendée comme un mouvement social international de *fishworkers*, comprenant en premier lieu des pêcheurs « à petite échelle » qui pratiquent une activité selon des modes d'exploitation artisanaux et traditionnels, mais aussi les communautés côtières qui leurs sont liées. L'objectif de cette contribution consiste à voir dans quelles mesures cette altermondialisation halieutique s'inscrit dans une logique de « **réappropriation sociospatiale** » au processus de globalisation que connaît ce secteur d'activités (Noel, 2009). Pour ce faire, après avoir présenté dans quelles conditions émerge cette contestation halieutique, ainsi que les principaux acteurs qui la constituent, notre analyse géographique du mouvement s'intéresse par la suite aux diverses stratégies spatiales mises en œuvre par ces militants de l'halieutique, de leurs rhétoriques (ou représentations spatiales) à leurs actions (ou pratiques spatiales). Mais loin de jouir d'une vision irénique, ce mouvement reste confronté à d'importantes contraintes, tant en interne (trois déficits majeurs) qu'en externe (« verdissement de l'activité»). Ces difficultés ont toutefois le mérite de faire réagir cette coalition qui met alors en place un certain nombre d'initiatives territoriales (gouvernance, valorisation) susceptibles de le redynamiser, voir de le pérenniser.

1) L'EMERGENCE DE L'ALTERMONDIALISATION HALIEUTIQUE : COSMOGONIE D'UN UNIVERS CONTESTATAIRE

Comprendre l'univers de l'altermondialisation halieutique consiste dans un premier temps à s'intéresser aux grandes étapes chronologiques qui jalonnent l'histoire de ce mouvement avant de s'intéresser par la suite au système d'acteurs et d'organisations militantes qui le constituent.

11) de Rome à Loctudy : brève historique d'un mouvement international de pêcheurs artisans

Retracer la généalogie de cette mobilisation transnationale implique schématiquement de séquencer une quinzaine d'années de militantisme, qui de notre point de vue, sont jalonnées par trois grandes étapes fédératives : d'abord une entrée en résistance, suivie par un maillage plus intensif des solidarités qui s'achève sur une unification des luttes.

Aux débuts des années 1980, en particulier suite à l'adoption du nouveau Droit de la mer, la FAO organise à Rome (Italie) une conférence mondiale sur la « gestion et le développement des pêches mondiales ». Or le fonctionnement de cet organisme onusien étant fondé sur une

représentation étatique, les organisations de pêcheurs artisans de plusieurs pays du Sud ne peuvent participer à cette conférence pourtant en partie chargée de débattre de leur avenir. Face à ces difficultés de représentativité pour faire entendre leurs problèmes et leurs revendications, une centaine de militants – pêcheurs artisans, scientifiques et membres d’ONG de développement et d’obédience catholique – se réunit au sein d’une conférence parallèle intitulée « Vie, travail et luttes des travailleurs de la pêche » afin d’échanger leurs expériences et analyser leurs problèmes respectifs (Le Sann, 2001). Cette initiative populaire, « enracinée dans des expériences directes vécues au niveau local », constitue « une étape dans un processus continu de luttes et d’actions collectives » où il s’agit de « créer une plate-forme adéquate pour continuer les contacts et les liens créés au cours des réunions, de mettre au point une stratégie pour étudier et faire connaître la manière dont les projets de développement planifiés des pêches affectent les travailleurs et d’élaborer des directives pour l’action en vue d’établir des programmes de développement et de gestion qui soient justes et viables tout en tenant compte des intéressés » (*ibid.*). Enfin, cette conférence permet à la fois pour les participants de se rendre compte « qu’au-delà des différences géographiques, politiques, sociales et économiques entre leurs pays, des facteurs sont à l’œuvre à l’échelle mondiale qui créent des problèmes identiques à travers le monde » et que les formes que prennent les organisations et les actions collectives des travailleurs de la mer doivent tenir compte des particularités de contextes sociopolitiques nationaux » (*ibid.*).

Suite à cet événement précurseur dans l’histoire militante de l’altermondialisation halieutique, les alternatives se poursuivent. Quatre conférences majeures dans la montée en puissance et la structuration de cette protestation artisanale retiennent plus particulièrement notre attention. La première se déroule lors du « Symposium sur l’environnement marin et sur l’avenir des travailleurs de la pêche » de Lisbonne (Portugal) en juin 1989 et consiste notamment dans l’examen des politiques halieutiques européennes, tant à l’échelle communautaire avec l’émergence de « l’Europe bleue » qu’à l’échelle internationale avec les négociations entreprises avec certains pays tiers dans le cadre de la Convention de Lomé IV. L’année suivante, à Bangkok (Thaïlande) une seconde conférence est organisée entre militants afin de faire le point sur « l’évolution globale des pêches et l’avenir des travailleurs de la pêche », telle que la sécurité alimentaire ou la marginalisation des producteurs. Une troisième rencontre a lieu par la suite à Cebu (Philippines) en juin 1994 et se centre sur « la lutte des travailleurs de la pêche et les nouvelles alternatives d’appui », après dix années de militantisme. Enfin, l’année 1995 constitue « une année charnière » qui consacre une nouvelle approche du secteur halieutique au sein des organisations internationales, notamment au sein de la FAO. À ce titre, la participation des militants altermondialistes demeure cette fois-ci effective, notamment dans l’élaboration du Code de conduite pour une pêche responsable, et permet ainsi de mettre à l’agenda officiel un certain nombre de leurs revendications en termes de droits (accès aux ressources et à la propriété, conditions de travail et sécurité alimentaire, participation à la gestion des pêcheries, etc.) (Noel, 2009 ; Le Sann, 2001).

Mais les militants se rendent bien compte que, dans un environnement mondialisé, si les actions menées aux échelles locales et nationales pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs communautés demeurent indispensables, celles-ci ont de plus en plus besoin d’être appuyées au niveau international (AMRPS, 2004). « Nous avons besoin d’une action politique pour établir la souveraineté des communautés de pêche sur la mer et ses richesses. Nous devons penser globalement et agir globalement [...] Etant donné le caractère mondial de l’exploitation des travailleurs et de la menace qui pèse sur la pérennité des ressources, une organisation politique d’envergure internationale doit intervenir et proposer des solutions de rechange visant à protéger le gagne-pain et le style de vie des petits pêcheurs » (WFF, 2000). Les attentes de ce futur syndicat se placent d’emblée « sur le terrain politique [et] se fondent sur les mouvements de masse nationaux des *fishworkers* et de leurs structures » (*ibid.*). Afin de

consolider leurs organisations et de structurer leurs réseaux, les altermondialistes décident de poser les bases d'un mouvement international de solidarité pour la promotion de la pêche artisanale et se donnent ainsi rendez-vous à New Delhi en novembre 1997. Le *World forum of fish harvesters and fishworkers* (WFF)¹ ainsi créé se présente comme une sorte de « fédération à mi-chemin entre une organisation de type communautaire et une organisation de type syndical » qui vient désormais « remplir le vide existant au niveau mondial en ce qui concerne la pêche artisanale » (AMRPS, *op. cit.*) et se positionne au cœur du système réticulaire altermondialiste.

12) les acteurs : un réseau complexe d'organisations militantes

Dresser le « portrait géographique » de l'altermondialisation halieutique implique de s'intéresser aux principaux actants qui participent à cette mobilisation transnationale. Or comme le rappelle fort justement Sommier et Agrikoliansky, il semble que ce soit plutôt du côté des acteurs syndicaux, associatifs, voire partisans qu'il faille chercher les acteurs clefs de la mobilisation (Sommier et Agrikoliansky, 2005). Aussi, pour tenter de mieux appréhender les « bases géographiques » de ce **réseau transnational d'acteurs contestataires** et de mieux saisir l'intensité de leurs relations (Ripoll, 2008), il nous est apparu pertinent de mobiliser une « géographie des topologies » qui repose sur une configuration en réseau. Ainsi, notre approche réticulaire de l'altermondialisation consiste à mettre en évidence l'existence des principaux *nœuds* (individus ou organisations) présents à différents niveaux d'échelles et qui ont une position centrale pour la circulation des ressources au sein du groupe, ainsi que les différents *liens* d'échanges et d'interaction qui y existent (Lévy et Lussault, 2003).

Schématiquement, le spectre militant de cette contestation halieutique se subdivise en deux principales familles d'acteurs : des **ONG d'appui** d'un côté, qui viennent en soutien de structures plus « **syndicales** » de l'autre (**figure 1**). Les premières peuvent être définies comme des structures associatives et concernent des personnes privées, physiques ou morales, dont la tâche principale réside à fournir une aide aux acteurs plus « faibles » et/ou mal représentés au sein des mouvements sociaux afin qu'ils puissent être partie prenante de leur avenir quelque que soit leur échelle d'intervention. La seconde famille d'acteurs regroupe quant à elle des structures syndicales, autrement dit des associations volontaires de salariés inscrites dans la sphère professionnelle et sensées représenter et défendre les intérêts communs de leurs membres (conditions de travail, rémunérations...) (Fillieule *et al.*, 2009).

Au sein de la première famille, une première catégorie de structures d'appui concerne des organismes spécialisés des actions de « **vigilance** » envers la pêche artisanale. Contemporaines de l'actuelle phase de mondialisation halieutique – car créées en réaction à ce processus et spécialisées dans son étude et son évaluation (Fougier, 2004), ces organismes ont généralement pour fonction principale d'effectuer un travail de suivi, de recherche et de communication pour la promotion de la pêche artisanale à travers le monde mais également dans le soutien des activités d'échanges et de formation, des campagnes de sensibilisation, de lobbying et d'action à destination des *fishworkers* et de leurs communautés. À l'échelle internationale, l'*International collective in support of fishworkers* (ICSF)² s'apparente à une sorte de *think tank* spécialisé dans la défense, la reconnaissance et la valorisation des pêches à « petite échelle » et des « travailleurs du poisson ». Créé en 1986, ce réseau d'appui et d'échange entre organisations professionnelles du Nord et du Sud regroupe aujourd'hui près d'une trentaine de militants associatifs (travailleurs sociaux), de techniciens et d'enseignant-chercheurs (biologistes, anthropologues, économistes...) issus d'une vingtaine de pays, en grande majorité du Sud (Asie et Amérique latine). À une échelle plus « régionale », la

¹ En français, Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche (FMPTP).

² En français, Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (CIAPA).

Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE) se présente comme le « bras armé » d'ICSF de part ses activités d'*observation des relations halieutiques* en particulier entre les pays membres de l'Union européenne et les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Au début des années 1990, diverses ONG décident de se regrouper au sein de cette plate-forme spécifiquement dédiée aux problématiques halieutiques UE-ACP, dont la finalité consiste principalement à infléchir les politiques et les pratiques communautaires (accords de pêche, relations commerciales, sociétés conjointes, etc.).

Une seconde catégorie de structure d'appui s'active quant à elle dans l'élaboration et la promotion **d'actions de développement** et concerne des ONG de **solidarité internationale**, souvent d'obédience religieuse (chrétienne), et dont l'action majeure constitue à venir en aide (financièrement, logistiquement,...) aux pêcheurs de petite échelle ainsi qu'à leurs communautés. Le *Comité catholique contre la faim et pour le développement* (CCFD) se présente comme ONG catholique dévouée à la coopération et au développement des fishworkers à travers le monde. Son implication dans le secteur de la pêche artisanale remonte au début des années 1980 et la création en interne d'un groupe de réflexion et de travail sur les questions maritimes (pêche et marine marchande), le *groupe Mer*. Constitué en majorité de professionnels du milieu maritime français (administrateurs, douaniers, enseignants, ONG, etc.), le groupe développe différents « Programme Mer » afin (entre autres) d'élaborer et des actions d'appui à des projets et à la recherche (structuration d'organisations de producteurs, besoins d'investissements et en matériel), de soutenir des actions d'échanges entre partenaires (professionnels, syndicalistes et scientifiques), etc. De son côté, la *Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme* (Fph) soutient financièrement certaines démarches entreprises par d'autres partenaires du secteur, comme par exemple le renforcement des communautés de pêcheurs en Afrique de l'Ouest au soutien des politiques d'exportation de la perche du Nil autour du Lac Victoria. Enfin, le *Collectif Pêche & Développement* (Collectif P&D) se présente à l'échelle hexagonale comme une association de loi 1901 spécifiquement dédiée à la défense et la promotion des pêches artisanales. Issue en partie du « groupe pêche » de l'ancienne ONG SOLAGRAL (Solidarité agricole et alimentaire), ce collectif composé en majorité des enseignants, des chercheurs, des professionnels des secteurs halieutique et maritime ainsi que divers membres d'ONG françaises, voit le jour en 1996 en vue notamment de consolider les liens de collaboration entretenus avec certains partenaires sénégalais.

L'autre composante altermondialiste, syndicale, est quant à elle constituée de diverses organisations nationales de pêcheurs et de travailleurs de la pêche qui interviennent directement au sein de la filière, de la capture à la distribution. À l'échelle internationale, le *World forum of fish harvesters and fishworkers* (WFF) se présente comme le « mouvement social syndicalisé » le plus à même de défendre les intérêts professionnels de ce mouvement altermondialiste halieutique (Noel, 2009). Créée en novembre 1997 lors de la rencontre de New Delhi, cette branche syndicale se compose d'une quarantaine d'organisations de professionnels représentatives à l'échelle nationale telles que « les syndicats, les associations et les fédérations de coopératives constitués démocratiquement ainsi que les nations autochtones qui dépendent de la pêche pour assurer leur subsistance » (WFF, *op. cit.*). Se voulant à la fois « éducateur et militant », ce Forum mondial adopte dès son origine une charte provisoire qui définit les principaux objectifs qu'il entend mener pour promouvoir et défendre la cause de la pêche à petite échelle. Le préambule de la constitution du WFF résume à lui seul les objectifs que cette « Internationale » de pêcheurs artisans : « partout dans le monde, il y a une volonté des communautés côtières du monde entier de s'unir au sein du Forum mondial des pêcheurs artisans et travailleurs de la pêche afin de défendre et de faire respecter les droits de la personne, les droits fondamentaux, l'équité sociale et la culture des pêcheurs et travailleurs de la pêche [...] En proclamant l'océan comme source de toute vie,

elles s'engagent à assurer la pérennité de la pêche et des ressources aquatiques pour les générations actuelles et à venir afin de protéger leurs moyens d'existence [...] Elles sont déterminées à obtenir pour le secteur artisanal et traditionnel (petits et moyens bateaux) et pour les populations locales et indigènes un droit d'accès préférentiel aux zones littorales qui au cours de l'histoire ont fourni la ressource nécessaire à leur subsistance » (*ibid.*).

De son côté, la *Branche française du forum mondial* (BFFM) se veut être une organisation syndicale unique représentative des pêcheurs artisans et des travailleurs de la pêche à l'échelon hexagonal, regroupant l'ensemble des structures professionnelles – des plus administratives (comités des pêches, syndicats de marins) au plus socioéconomiques (organisations de producteurs, coopératives). C'est donc dans le but avoué de raviver les ferments d'une solidarité entre gens de mer ainsi que de rassembler et structurer toutes les parties intéressées de la filière halieutique au sein d'un même organisme pour pallier le déficit de représentativité dont souffrent le secteur artisan français, la BFFM est créée en mai 2000. En veillant à représenter les différentes façades maritimes – Manche, Atlantique et Méditerranée – ainsi que les différentes catégories d'acteurs ((syndicat et OP, comités locaux, pêcheurs côtiers et hauturiers, employés du mareyage, associations de femmes, etc.), l'objectif de cette structure syndicale consiste ainsi à « protéger, défendre et améliorer le sort des communautés qui dépendent de la pêche pour assurer leur subsistance » (BFFM, 2000).

Au vu de notre brève analyse du réseau altermondialiste, celui-ci apparaît dans son ensemble relativement *connexe* sur le plan spatial. De part la multiplication et la densité de leurs liaisons multiscalaires, les nœuds centraux du réseau lui assure une relative souplesse dans son *maillage* et sa *connectivité* (Lévy et Lussault, *op. cit.*). Syndicats et ONG se rejoignent en effet par leur orientation commune à promouvoir « un nouvel ordre halieutique mondial » (Corlay, 2004) qu'il nous convient désormais d'examiner.

2) LES STRATEGIES SPATIALES DE L'ALTERMONDIALISME HALIEUTIQUE

S'interroger sur ce qu'est l'altermondialisme halieutique revient à questionner les *actions* mises en œuvre par ces militants, les *idéologies* qui inspirent ces derniers ainsi que les *discours* que ceux-ci ont sur le monde (Agrikoliansky et Sommier, *op. cit.*).

21) les rhétoriques : les représentations spatiales

Sur le plan rhétorique, l'altermondialisme halieutique proposé par les militants de la pêche à petite échelle pourrait aisément s'apparenter à une nouvelle idéologie mobilisant un ensemble de représentations particulières du monde. Mais force est plutôt de constater que celui-ci s'ancre davantage dans la « synthèse héritée des luttes sociales passées » (Sommier, 2001). Parmi les courants idéologiques antérieurs qui se combinent au sein de cette coalition protestataire, le **tiers-mondisme** semble le mieux refléter l'idée sous-jacente de solidarité et d'internationalisme dont serait porteur cet altermondialisme (Agrikoliansky *et al.*, 2005). Label plus qu'idéologie cohérente, le tiers-mondisme occupe en effet une place centrale dans la formation d'un discours critique sur la mondialisation, notamment sur les cadres d'injustices et dans la connexion « des malheurs du Sud et de maux du Nord », et reste par ailleurs suffisamment large et hétérogène pour permettre à des groupes très variés – en particulier ceux qui se revendiquent du marxisme ou ceux liés à un engagement confessionnel chrétien –, de s'y reconnaître et de s'y investir (*ibid.*)³. En nous appuyant sur la distinction

³ Une analyse plus fine de ce tiers-mondisme halieutique fait ressortir trois formes principales d'alternatives au monde halio-aquacole : la première d'essence *réformiste* repose sur des soucis de justice et d'équité ; la

proposée par Lévy dans son analyse géographique des mouvements altermondialistes (Lévy, 2002), les rhétoriques discursives de l'altermondialisme halieutique s'articule de manière concomitante sur une « figure oppositionnelle » – les critiques de la globalisation aquatique – ainsi que sur une « posture tributienne » – les revendications et propositions alternatives.

Comme le rappelle de nombreux analystes, « c'est d'abord par la dénonciation de ce qui se passe » que se définissent les mouvements altermondialistes. L'identification d'adversaires – comme le capitalisme, les firmes multinationales, les gouvernements du Nord et les institutions intergouvernementales qui les soutiennent, etc. – constitue un processus essentiel dans la construction du mouvement (Agrikoliansky *et al.*, *op. cit.*). Dans un contexte (halieutique) général de plus en plus globalisé sur le plan spatial, force est de constater que ces différentes cibles perçues comme les causes des problèmes tendent à se condenser en une seule et même cible, la mondialisation néolibérale (*ibid.*). Cette prégnance de la *mondialisation néolibérale* se retrouve fort logiquement dans le discours critique des militants de la cause halieutique. Ainsi, selon leurs supporters, les pêcheurs artisans se doivent de bien identifier leurs principaux adversaires, « à savoir tous ces porte-drapeaux de l'économie néoclassique embusqués dans les institutions financières et les grosses entreprises nationales et transnationales, d'une part, et ceux qui se font les relais de cette même idéologie dans les administrations chargées du secteur de la pêche » (AMRPS, *op. cit.*).

Par ailleurs, il semble que la mondialisation de la filière halieutique n'est pas sans générer de multiples situations conflictuelles à différents niveaux de celle-ci, qui elles-mêmes débouchent sur une explosion des inégalités territoriales, et qui s'accompagne de violents processus d'intégration – hégémonique – mais surtout d'exclusion et de marginalisation dans la production, le partage et l'échange des richesses créées (Carroué, 2002). Une première série de critique envers le **mal-développement** des activités de pêche généré par la globalisation halio-aquacole porte donc sur les *conditions d'exploitation* des ressources vivantes de la mer, de leur gaspillage (surexploitation, pêche minotière, pêche illégale, rejets des prises accessoires) aux divers risques encourus (conflits d'usages, impacts de l'aquaculture industrielle). Une deuxième concerne les *conditions d'accès* à ses ressources et à leurs espaces, de la marchandisation des droits de pêche (quotas individuels transférables aux pratiques « néocolonialistes » (accords de pêche inéquitables, territorialisation maritime déséquilibrée). Enfin une dernière série porte sur les *conditions de partage*, caractérisée par une inégale répartition de la rente aquatique (transfert des protéines aquatiques) ainsi que par de multiples distorsions commerciales (barrières tarifaires, subventions, normes sanitaires et techniques...). Selon les militants, les secteurs halio-aquacoles s'orienteraient de plus en plus vers une logique capitalistique, c'est-à-dire selon des modèles industriels privilégiant le développement d'activités productivistes déterritorialisées, elles-mêmes génératrices de déséquilibres écologiques et de surcapitalisation, et ce au détriment des activités artisanales et traditionnelles davantage à finalité vivrière. Dans cette logique, les produits de la mer sont avant tout considérés comme des denrées marchandes, source de profits, au détriment de ressources qu'il importe de préserver afin de garantir des moyens d'existence aux populations de pêcheurs (AMRPS, *op. cit.*).

Comme l'exprime clairement John Kurien, « il faudrait maintenant un changement radical des manières de penser et des politiques pour corriger la situation » (Kurien, 2000). En insistant sur le caractère multifonctionnel des activités halieutiques de petite échelle (alimentation, revenus, moyens d'existence), ces militants restent convaincus que la réponse à la crise actuelle du secteur passe par une **revalorisation** et un **renforcement** du modèle de production « artisan ». En résumé, les altermondialistes aspirent à modifier le cours du processus de mondialisation qui sévit actuellement dans le secteur des pêches dans un sens plus conforme à

deuxième d'essence *régulationniste* milite pour une reprise en main étatique (souverainiste ; enfin la troisième davantage *anti-impérialiste* milite pour des politiques – protectionnistes – de relocalisation (Fougier, *op. cit.*).

leurs idéaux d'équité et de solidarité. Plusieurs d'entre eux proposent dans ce sens un ensemble cohérent de mesures interdépendantes (**figure 2**), incitatives ou pénalisantes, de portée locale et mondiale, et dont les objectifs visent « à réorienter l'activité [de pêche] vers des modèles de développement durable, à la fois sous l'aspect écologique, social et économique [et dans lesquels] on devrait trouver effectivement un plus grand degré de justice, de participation et d'autosuffisance » (Kurien, *op. cit.*).

22) les actions : les pratiques spatiales

Aborder les **pratiques spatiales** par les acteurs du mouvement revient à analyser l'ensemble des **actions** mises en œuvre dans l'espace par ces militants et par lesquelles ces derniers cherchent à atteindre leurs objectifs et leurs buts avoués et réels. En conjuguant de nombreuses recherches menées sur les « répertoires d'actions collectives » des altermondialistes (entre autres Ripoll, *op. cit.* ; Fougier, *op. cit.* ; Sommier, *op. cit.*), trois grandes catégories d'action ressortent, que celles-ci soient spatiales (*informer*), ou spatialisées (*contester* et *s'autonomiser*).

De part la configuration transnationale de cette contestation halieutique et de la dispersion géographique de son réseau militant, la production **d'espaces d'information** demeure une activité militante essentielle pour défendre et faire reconnaître sa cause. Parmi les actions « d'autoproduction bibliographique spécialisée » (Ripoll, *op. cit.*) des altermondialistes⁴, les revues et les bulletins dédiés à la pêche à petite échelle restent des supports de communications préférentiels. À ce titre, la revue trimestrielle *Samudra* par l'ICSF et la *Lettre d'information trimestrielle* du Collectif P&D éditée depuis la fin des années 1980 constitue un très bon moyen pour apporter des nouvelles du sort et des combats de la pêche artisanale tout en encourageant un échange d'idées et de débat sur les questions brûlantes du développement des pêches et des fishworkers de par le monde. Depuis quelques années, ces structures d'appui se tournent également de plus en plus vers des modes de diffusion numérique, *Internet* offrant des ressources particulièrement adaptées à ce militantisme informationnel transnational (Agrikoliansky *et al.*, *op. cit.*). C'est ainsi que les principaux organismes d'appui au mouvement possèdent, chacun à leur niveau d'échelle d'intervention, leur propre site Internet et *newsletter*, ces brèves Internet hebdomadaires – des *Samudra news alerts* d'ICSF aux *Actualités* du Collectif P&D – constituant un moyen supplémentaire, rapide et gratuit pour fournir et relayer diverses informations croisées. Par l'importance qu'il accorde à une dénonciation scientifiquement étayée des méfaits du néolibéralisme halieutique, le mouvement altermondialiste met ainsi en scène de manière paradigmatique la dimension politique du savoir et témoigne ainsi que la connaissance et l'expertise sont des terrains de lutte à part entière (*ibid.*). Celles-ci leur permettent à la fois de proposer une *contre-expertise* aux analyses du secteur jugées trop proches du dogme néolibéral ainsi que libérer la parole individuelle des *fishworkers* eux-mêmes. Autrement dit, cette capacité commune d'*advocacy*, mêlant expertise médiatique et scientifique, montre aussi la capacité que possède ces militants à diffuser des discours composés de représentations du monde tout en mobilisant une rhétorique savante (*ibid.*).

Par ailleurs, la production **d'espaces de contestation** « constituent d'excellentes occasions pour identifier et construire de nouveaux adversaires [ainsi que] des moments privilégiés où s'ébauchent les cadres d'injustice qui structurent la critique de la globalisation » (*ibid.*). Parmi la diversité des modes de contestation possibles (pétition, boycott, désobéissance civile...), deux catégories nous intéressent plus particulièrement ici. La *manifestation*, comprise dans le

⁴ Tels que des ouvrages, des dossiers et des fascicules thématiques, des monographies, des CD Roms interactifs et des vidéos, des actes de symposiums), etc.

sens « d'une occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu dans le but de faire reconnaître des revendications, d'exprimer une solidarité, ou de célébrer une commémoration », consiste au premier abord à « faire du chiffre » afin de donner du poids et du crédit à l'existence d'un courant ou d'un flux d'opinions et de convictions (Fillieule *et al.*, *op. cit.*). L'organisation et/ou la participation des altermondialistes de l'halieutique à divers contre-sommets ainsi qu'à de multiples conférences et coalitions thématiques internationales⁵ contribuent à politiser les demandes des pêcheurs artisans. Un autre moyen usité par ces militants consiste en la réalisation d'activités de *lobbying* et de *campagnes de mobilisation* afin de pénétrer, de participer et d'influencer, chacune à leur niveaux d'échelle (FAO et OIT pour ICSF, Parlement et Commission européenne pour la CAPE et le Collectif P&D), les diverses politiques publiques et les processus normatifs mis en œuvre par les grandes instances de gouvernance des activités aquatiques (AMRPS, *op. cit.*).

Mais face aux difficultés pour investir l'espace public existant, et face à l'exigence de ne pas rester dans la seule contestation et de proposer des alternatives, les altermondialistes de l'halieutique se tournent vers des formes d'actions plus « personnelles » visant à constituer des « **espaces publics autonomes** » (Ripoll, *op. cit.*). Deux principaux types d'espaces ressortent ici : la constitution d'*agora* en particulier mis en place par l'ICSF (comme par exemple l'atelier de Fortaleza en 2006 sur les « nouvelles préoccupations pour les communautés de pêcheurs : travail, commerce, genres, protection civile, biodiversité, pêche responsable », etc.) mais aussi l'organisation d'*actions symboliques* telle que « la Journée mondiale des pêcheurs » célébrée par les altermondialistes halieutiques le 21 novembre de chaque année depuis 1997. Par leur fonction « d'incubation », ces deux modes d'actions constituent autant d'opportunités de rencontres qui permettent à chacune des organisations présentes d'apporter son expertise sur les problématiques soulevées ainsi que son réseau militant, de confronter leur expérience respective avec d'autres acteurs, d'élaborer ensemble des stratégies communes, etc.

Toutefois, loin de profiter d'une vision irénique, ce mouvement social de l'halieutique reste confronté à de multiples difficultés et contraintes qu'il convient désormais d'explicitier.

3) LES CONTRAINTES DE L'ALTERMONDIALISATION HALIEUTIQUE

Deux types de contraintes ressortent ici : celles internes au mouvement, qui confronté à de nombreux *déficits*, voit son unité périlclitée ; d'autres plus extérieures, en provenance notamment du secteur de la *conservation*, qui mettent également à mal cette protestation.

31) des déficits internes : la scission de la cause contestataire

Bien qu'autopropulsé par une dynamique endogène propre, il aurait été surprenant qu'un mouvement aussi porteur d'espérance ne devienne un enjeu de pouvoir important pour différentes organisations. À ce titre, l'élaboration de l'Assemblée constituante du Forum mondial de Loctudy (France) en octobre 2000 est particulièrement révélatrice des tensions internes qui traversent le mouvement depuis sa création. En effet, cette Assemblée était censée sceller l'alliance entre l'ensemble des structures syndicales nationales du Nord et du Sud. Mais paradoxalement, ce qui « devait être un grand pas en avant sur le chemin de la

⁵ Cf. par exemple les contre-sommets de Rome (Italie) en 1984 contre la FAO (cf. section 611) ou bien encore celui de Cancún (Mexique) en 2003 contre l'OMC. Cf. également d'un autre côté les Forums sociaux mondiaux (Porto Alegre (Brésil) en 2003 ou Mumbai (Inde) en 2004 ou thématiques (sur la Souveraineté alimentaire en 2001 à La Havane (Cuba) et à Sélingué (Mali) en 2007), les grandes conférences « globales » (Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002), etc.

solidarité Nord-Sud chez les pêcheurs » prend plutôt une tournure de « collision frontale entre personnalités occidentales et orientales, entre leurs priorités respectives » (Le Sann, 2001). « Dès lors, l'enjeu de Loctudy devient une course pour le pouvoir, ce qui perturbe la préparation et le déroulement de la rencontre » et annonce ainsi une « scission programmée » (*ibid.*) de la branche syndicale altermondialiste en deux entités :

- d'un côté, le WFF qui regroupe les organisations de pêcheurs artisans en provenance d'Europe (sauf l'Espagne) et des Amériques (Nord et latine, exceptée les Antilles françaises) ;
- de l'autre, son homologue, le « Forum mondial des peuples pêcheurs » ou *World forum of fisherpeoples* (WFFP) fédère en son sein les organisations de pêcheurs traditionnels originaires d'Asie, d'Afrique, du Pacifique (maories).

« En réalité, derrière cette volonté farouche de conserver le pouvoir se dessine des contradictions profondes et des méconnaissances, que les réseaux mis en place n'ont pas suffi à dépasser » estime Alain Le Sann (*ibid.*). Les raisons de cette fissure sont à rechercher dans le fait qu'il existe bien souvent un décalage « à propos de qu'est ou devrait être l'altermondialisme, et ce qu'il n'a jamais été [...], entre la réalité de ce qu'est le mouvement et les représentations que peuvent en avoir ses acteurs » (Agrikoliansky *et al.*, *op. cit.*). Concrètement, l'altermondialisme halieutique semble souffrir de trois déficits majeurs (Fougier, *op. cit.*).

Un premier déficit évident concerne le manque de **popularité** du mouvement, tant celui-ci « pêche » en matière de cohésion sociale et de solidarité. La *reconnaissance* des organisations entendant porter la parole des fishworkers du Nord et du Sud ainsi que la *participation* directe des intéressés restent des plus problématiques. La structure du WFF ne représente qu'une infime partie des actifs du secteur halieutique puisque « 99 % des pêcheurs et travailleurs de la pêche n'ont aucun contact avec cette organisation [...] L'urgence est donc de les rejoindre et de chercher à les organiser » estime Le Sann (2001). Par ailleurs, « la base réduite des organisations de pêcheurs et la faiblesse de leur structure et de leur fonctionnement continuent de limiter l'efficacité des organismes d'appui lorsque ceux-ci souhaitent faire évoluer les choses sur le terrain. Par ailleurs, une lecture plus attentive de la *composition* des participants altermondialistes met en relief de profondes disparités, certaines catégories d'acteurs, notamment ceux en aval de la filière (mareyeurs, employés d'usines, etc.) restant très largement sous-représentés au profit des pêcheurs mais surtout des représentants d'organismes d'appui. Ces inégalités et contraintes reflètent par ailleurs des dotations en ressources (matérielles et symboliques) très inégales entre des organisations du Nord bien mieux dotés que leurs homologues du Sud, et font que ce sont plutôt les groupes et les militants des pays développés qui ont les moyens de se déplacer et de participer aux principales rencontres. Ainsi, au regard des « capitaux intellectuels et internationaux » dont sont dotés la majorité des participants, on peut en conclure que l'altermondialisme halieutique s'ancre en réalité davantage dans un « radicalisme de classes moyennes supérieures intellectuelles » que dans un mouvement issu de populations fortement fragilisées (Agrikoliansky et Sommier, *op. cit.*).

Un deuxième déficit touche plus particulièrement la **crédibilité** du mouvement et renvoie à son hétérogénéité politique. Une première divergence se dessine en matière de *luttés d'actions et de stratégies d'alliances*, et renvoie aux variantes idéologiques esquissées précédemment. Ainsi, aux politiques plus réformistes des premières, davantage basées sur des stratégies d'organisation professionnelle en négociation avec les organismes étatiques et de reconnaissance par les organisations internationales, sembleraient répliquer une culture d'organisation plus radicale pour les secondes, axées sur des logiques d'affrontement de combat politique vis-à-vis de ces mêmes institutions, développant plus facilement en conséquence des alliances avec d'autres mouvements sociaux et écologistes (Le Sann, 2001). Un autre facteur explicatif des malentendus réside dans la *différence de perception* de

l'international et du processus de mondialisation. En effet, si les premiers restent plutôt attachés à l'idée d'un internationalisme de nations souveraines et interprètent la mondialisation comme un instrument de l'entreprise « impériale » ou « néo-colonialiste » occidentale, les seconds apparaissent plus sensibles à l'idée des biens publics mondiaux (environnement, justice sociale) échappant aux velléités des nations individuelles (Fougier, *op. cit.*). En toute logique, « les enjeux ne sont pas les mêmes » car la plupart des pêcheurs artisans membres du Forum étant déjà largement engagés dans une économie marchande internationalisée tandis que la priorité des pêcheurs traditionnels reste la défense d'une activité de subsistance et de leurs moyens d'existence (Le Sann, 2001). Cette incapacité à dégager une communauté de vues entre toutes les composantes du mouvement sur les grands principes d'action et sur les enjeux les plus importants participent donc à un certain nombre de limites en matière de *représentativité* et de *légitimité*. L'impact de l'altermondialisme halieutique apparaît donc somme toute limité.

Enfin, l'altermondialisation reste confrontée à un troisième déficit en matière de **globalité**. Un premier fait renvoie assurément au caractère profondément *dissymétrique* sur le plan géographique de cette cause artisanale, qui se traduit par une spatialité discontinue et concentrique. En effet, si l'altermondialisation halieutique reste majoritairement portée dès l'origine par une « initiative du Sud » (Le Sann, 2001), force est de constater que ces mobilisations se sont majoritairement déroulées sur un nombre restreint d'espaces nationaux du Nord (Canada, Etats-Unis, France, Italie, Belgique) ou en Asie du sud-est, au détriment des continents latino-américain et africain. Par ailleurs, l'analyse géographique du mouvement amène aussi à relativiser le caractère émancipateur transnational de celui-ci en soulignant au contraire la prégnance et la résistance des *espaces nationaux*. De part la place relativement marginale occupée par ces organisations altermondialistes dans leurs sphères (politiques) respectives, on comprend mieux l'empressement des militants à considérer l'international et le transnational comme un mode pertinent de contournement de l'espace étatico-national (au sein duquel ils n'ont justement pas ou peu de place) afin de mieux le réinvestir par la suite. Aussi, « loin de flotter dans le monde, déraciné et sans attache, l'internationalisme altermondialiste reste le fruit d'un fort ancrage national, de la maîtrise des outils de reproduction du capital culturel et d'un haut degré d'investissement dans les jeux politiques nationaux, bref d'un « *cosmopolitisme enraciné* » (Agrikoliansky *et al.*, *op. cit.*).

32) des « menaces » externes : le « verdissement » des activités halieutiques

Pour Christian Chaboud, le modèle capitaliste de la pêche doit désormais composer avec le discours international sur le secteur qui a fortement évolué vers « une vision plus soucieuse du développement durable des pêches et des écosystèmes marins » (Chaboud, 2007). Cette émergence de la problématique environnementale n'est évidemment pas sans conséquence sur les nombreux acteurs en interaction dans l'arène de gestion de la filière halieutique mondiale. Pour de nombreuses structures altermondialistes si les débats sur l'avenir de la pêche et de la mer sont de plus en plus présents sur la scène publique, certains groupes d'acteurs (**firmes industrielles, supermarchés, ONG environnementalistes**) tendent à imposer leurs priorités, souvent aux dépens des communautés de la pêche artisanale (ICSF *et al.*, 2009). Codes de conduites, démarches responsables, écolabels, guides de consommation se présentent ainsi comme autant d'initiatives florissantes qui produisent toutes un discours autoréférentiel normatif qui n'est pas sans influence croissante sur les politiques publiques halieutiques, et ce à plusieurs niveaux d'échelles. Dans un contexte de crise environnementale mondialisée (surexploitation de la ressource, destruction d'habitats, pollutions...), le verdissement actuel de la filière halio-aquacole porte à la fois sur l'aménagement « conservationniste » des

activités en amont mais aussi sur des démarches d'éco-valorisation et d'éco-responsabilisation en aval.

En matière de *gestion des ressources halieutiques*, l'approche écosystémique des pêches promulguées par divers organismes supranationaux engendre aux yeux de certains militants de multiples difficultés. Ainsi, auparavant mise en œuvre par des organismes dédiés à la pêche (tels la FAO), la gestion avait clairement pour but de favoriser l'activité de pêche de manière durable et responsable. Désormais, il semble que celle-ci ne soit qu'un élément parmi d'autres de la gestion des écosystèmes qui prend place au sein d'organismes internationaux spécialisés dans la gouvernance environnementale et où y sont discutés les politiques de protection. Les pêcheurs, et particulièrement les artisans, apparaissent relativement exclus des nouveaux lieux de décision internationaux. Le débat se cristallise particulièrement autour des politiques de promotion des *Aires marines protégées* (AMP) comme outil majeur à la fois de conservation et de gestion des pêches (Le Sann, 2007). Le militant estime ainsi que « les zones traditionnelles de pêche à petite échelle sont de plus en plus interdites au nom de la protection de l'environnement. Des conflits entre protection des pêcheurs et protection de la biodiversité apparaissent alors et préfigurent le débat à venir sur la généralisation des AMP » (*ibid.*)⁶. En effet, l'aire protégée s'apparente sur un plan géographique à un espace d'application d'une norme référente en matière de gestion de l'environnement qui s'inscrit dans une dynamique d'enfermement et de soustraction spatiale censée circonscrire une portion d'espace – terrestre ou marin – afin de la mettre en réserve des dynamiques anthropiques en cours aux alentours (Amelot et André-Lamat, 2009). Mais le caractère discriminatoire de ces outils envers les communautés de pêche, et notamment celles de petite échelle, fait que ces dernières y subissent bien souvent plus de contraintes qu'elles n'en perçoivent d'avantages : manque de participation à la gestion des ressources, perte de moyens d'existence, expulsion des zones de pêche traditionnelles et des lieux de vie habituels, etc. (Le Sann, 2007).

Selon la FAO, l'étiquetage écologique consiste en l'apposition volontaire par un organisme privé ou public d'un logo et une déclaration sur un produit de la pêche de manière à certifier que celui-ci a été pêché conformément aux normes de conservation et de durabilité. Autrement dit, l'objectif principal de ces schémas d'écocertification consiste à promouvoir une meilleure gestion du secteur halieutique au moyen notamment d'incitations économiques par le marché qui informent, mais le plus souvent orientent, la demande des consommateurs vers des produits de la mer issus d'activités halio-aquacoles durables et responsables (FAO, 2005). Un constat identique peut être dressé pour les démarches de *responsabilisation sociale et environnementale* actuellement engagées par de multiples acteurs, en particulier issues des secteurs de la conservation et de la grande distribution (Roheim et Sutinen, 2006). Plusieurs écolabels sont ainsi créés par divers organismes selon des niveaux d'ancrage scalaire et des référentiels de certification variés : ONG d'écocertification aquatique mondiale, tels le *Marine Stewardship Council* (MSC) et *Friend of the Sea* (FOS) ; organismes certificateurs de produits « organiques » et biologiques tels *Naturland et Krav* ; des démarches de durabilité halieutique comme *Fair-Fish* et *Dolphin-safe*...⁷ En parallèle de cette dynamique foisonnante d'écocertification, certaines ONG environnementalistes – telles *Greenpeace* et *WWF* – éditent des *listes de recommandations* ainsi que des *guides de consommation* destinés à la fois à faire pression sur les techniques de pêche utilisées par les producteurs mais aussi sur les politiques d'approvisionnement en produits de la mer (traçabilité, qualité, légalité, etc.) de

⁶ L'ONG *Greenpeace* prépose ainsi d'étendre les zones interdites à la pêche sur 40 % de la surface globale des océans, ce qui est loin d'être sans d'importants impacts sociaux.

⁷ Le secteur aquacole est lui aussi de plus en plus concerné par ces processus d'écocertification, comme l'illustrent les exemples de certifications privées *Global Aquaculture Alliance* et *GlobalGAP*, ou bien encore le montage par le WWF d'un *Aquaculture Stewardship Council* en référence au modèle MSC.

nombreux opérateurs à l'aval (transformateurs, poissonniers, restaurateurs, grandes surfaces, consommateurs). Cet engouement pour des « pêches responsables » gagnent également le secteur de la grande distribution, puisque l'on voit aussi fleurir sur les étals des grandes enseignes hexagonales (Carrefour, Auchan, Casino, Intermarché pour ne citer qu'elles) de plus en plus de poissons étiquetés « pêche responsable ».

Néanmoins l'ensemble de ces démarches d'auto-responsabilisation n'est pas exempt de critiques et de contraintes pour les altermondialistes. Car au prétexte louable d'améliorer la sécurité alimentaire et d'exploiter les ressources marines en respectant l'environnement, ces parties prenantes de la filière font en réalité pression pour développer l'éco-étiquetage et l'éco-responsabilisation des produits bioaquatiques auprès de consommateurs de plus en plus conquis (Corlay, *op. cit.*). La tendance actuelle à cette marche forcée reste inquiétante à plus d'un titre pour de nombreux altermondialistes de l'halieutique, tant en termes d'acceptabilité sociale que durabilité écologique. L'application et le respect de ces normes « environnementales » conduit bien souvent à une augmentation des coûts de production mais tend paradoxalement à favoriser l'élaboration de référentiels standardisés internationaux au détriment la diversité et de la typicité des produits d'une part, ainsi qu'à privilégier la valeur d'échange de ces mêmes produits (exportation) au détriment de leur valeur d'usage (nutrition) d'autre part (Chaussade et Corlay, 2008). Par ailleurs, non exemptes de risques d'instrumentalisation et de segmentation des marchés, ces démarches tendent aussi à cantonner ces petits pêcheurs au simple rôle de producteur sous le contrôle et dans la dépendance de firmes et de consommateurs de pays riches (*ibid.*). Principalement imposées (imposées) de l'extérieur et très souvent conçues pour la pêche à grande échelle des pays développés, ces démarches s'avèrent finalement « plus libérales et décentralisées » aux yeux de Boisvert et Caron (2007) tant les règles de ces échanges certifiés – responsable, écologique – restent très largement fixées par des opérateurs privés (ONG, FMN) indépendamment du contrôle des États, à moins qu'elles ne représentent une nouvelle forme de régulation du marché pour pallier le désengagement de la puissance publique (*ibid.*).

4) LES INITIATIVES TERRITORIALES L'ALTERMONDIALISME HALIEUTIQUE

Face aux diverses contraintes et difficultés que connaît le mouvement altermondialiste halieutique, une partie de ces structures et de ses militants développent depuis quelques années un certain nombre d'initiatives en terme de gouvernance ou de valorisation que nous nous proposons de mentionner ici, car celles-ci semblent révélatrices selon nous d'un investissement spatial plus affirmé de la part de ces acteurs et témoignent aussi d'une **territorialisation** progressive de l'altermondialisme.

41) la participation à une meilleure gouvernance territoriale de la filière pêche

Schématiquement, la gouvernance peut s'appréhender comme « l'ensemble des processus par lesquels des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées, [...] par lesquels les sociétés politiques, économiques et civiles négocient les modalités et les formes d'arrangements sociaux sur la base du principe de la coopération conflictuelle » (Jacquet *et al.*, 2002). Deux initiatives pluriscalaires développées par les altermondialistes de l'halieutique nous semblent particulièrement intéressantes ici dans l'implication de ceux-ci dans une **gouvernance territorialisée de la filière**.

À l'échelle mondiale, l'organisation d'une grande « *Conférence globale sur la pêche artisanale* » par la FAO en octobre 2008 à Bangkok (Thaïlande), et centrée sur la thématique de la « Sécurisation de la pêche artisanale durable : associer la pêche responsable au

développement social », consacre pour certains activistes « l'aboutissement de vingt-cinq années de réflexion et de lobbying pour imposer l'idée que l'avenir des pêches est dans l'artisanat » (Chever, 2008). La présence effective des « petits pêcheurs » et de leurs sympathisants (près de la moitié des participants) traduit ainsi la volonté des organisateurs d'accorder une attention particulière « aux représentants des communautés locales, et notamment des femmes » (FAO, 2009). Pour cela, l'organisation intergouvernementale reconnaît à l'ensemble des pêches artisanales une importance capitale et prioritaire à travers trois thèmes principaux qui structurent les débats en matière de droits d'accès et d'usage aux ressources halieutique (1), de droits de valorisation post-captures ou après récolte (2), et de droits sociaux, économiques et de la personne (3), une réflexion transversale sur la place des femmes étant également programmée à l'ordre du jour (*ibid.*).

Sur le plan de ses répercussions politiques, celles-ci peuvent s'analyser selon deux ordres de grandeur. À l'échelle mondiale, c'est donc désormais au Comité des pêches de la FAO⁸, le COFI de prendre au sérieux le message venu de cette conférence et d'examiner les diverses options possibles pour une mise en œuvre effective de l'approche fondée sur les droits humains dans la pêche et les communautés de pêcheurs » (Chever, *op. cit.*). C'est donc en toute logique que les structures altermondialistes transnationales – les deux Forums et ICSF – se retrouvent lors de la 28^e session de ce comité en mars 2009 à Rome pour défendre communément leur position. Ainsi au sortir de cette session, trois principaux projets sont à l'étude : l'ajout d'un nouvel article dans le Code de conduite, la création d'un sous-comité de la pêche artisanale au COFI, l'élaboration d'un plan d'action international ou programme mondial spécial consacré à la pêche artisanale (*ibid.*). Aux échelons « régionaux » et nationaux, l'ensemble des participants souhaitent plutôt mettre l'accent sur un certain nombre d'actions prioritaires concernant notamment l'adoption d'un cadre des droits de l'homme pour le développement social : soutien à la cogestion adaptative tenant compte des connaissances traditionnelles et des droits coutumiers, promotion de l'accès aux marchés à travers une meilleure manutention et commercialisation des produits post-capture et un meilleur accès au crédit... Il n'en faut pas plus pour que certains militants voient dans ces deux événements « le début d'une unité retrouvée, avec des objectifs communs pour des organisations qui militent à travers le monde dans le secteur de la pêche artisanale » (*ibid.*).

À l'échelle communautaire, pour contrecarrer les multiples critiques adressées à « l'Europe bleue et à sa Politique commune des pêches (PCP), (gestion centralisée, à court terme, peu participative, et inadaptée à la réalité des territoires de pêche et des écosystèmes), les altermondialistes décident de s'impliquer de différentes manières dans la gouvernance communautaire des pêches, en s'insérant dans divers dispositifs de co-gestion existants ou en participant au prochain processus de réforme de celle-ci. L'insertion des militants dans les structures de gestion communautaire des pêches tels que les Comités consultatifs régionaux (CCR) constituent une première démarche. Conçus dans le but d'impliquer le maximum de professionnels du secteur dans une collaboration élargie à différents groupes d'intérêt concernés par ces activités au sein du processus de décision communautaire davantage décentralisée, c'est en toute logique que certains militants investissent cette nouvelle plateforme de discussion et de lobbying. Certains membres du Collectif P&D participent d'ailleurs de l'intérieur aux discussions des trois CCR – CCR-Sud ouest, CCR Longue distance et CCR-Méditerranée – et se font force de proposition. Par ailleurs, ces derniers avec leurs collègues espagnols ont pris l'initiative de créer au sein au sein du CCR Sud-ouest « un

⁸ Le COFI, organe subsidiaire du conseil de la FAO, fait figure de Forum intergouvernemental sensé examiner les programmes de travail de la FAO dans le domaine des pêches et de l'aquaculture ainsi que leur mise en œuvre, voir à fournir des recommandations aux membres de l'organisme onusien.

Groupe de travail Pêche Traditionnelle » afin de mieux y appréhender la diversité et l'importance de la pêche à petite échelle en Europe (Collectif P&D, 2009)⁹.

Mais les efforts fournis par les altermondialistes en matière de gouvernance communautaire ne s'arrêtent pas là. Le processus de réforme de la PCP entamée depuis 2009 par l'UE représente par conséquent une occasion « vitale » afin que « la voix du secteur de la pêche à petite échelle soit entendue dans ce processus de réforme [et qu'une] reconnaissance complète soit donnée aux droits des pêcheurs et de leurs communautés, afin de préserver leurs moyens d'existence traditionnels, basés sur des pratiques de pêche durables et des conditions justes et équitables » (ICSF, 2009). À ce titre, *l'Atelier de Bruxelles*, conjointement organisé par ICSF et quelques structures partenaires¹⁰ en septembre 2009 constitue une première ébauche pour « paver le chemin vers des modes de vie durables et des communautés de pêche dynamiques ». Pour ce collectif transnational, cet atelier doit fournir une première opportunité pour les pêcheurs à petite échelle, leurs représentants et ceux qui jouent un rôle actif dans ce secteur en Europe de se rencontrer, échanger et partager leurs expériences » (*ibid.*). Au travers de cet atelier, l'ONG de soutien souhaite donc stimuler les organisations de pêcheurs à petite échelle à participer au processus de réforme de la PCP tout en renforçant les réseaux militants en Europe afin d'arriver à la définition de positions communes servant les intérêts de ce segment artisanal et de mieux les faire valoir dans le processus en révision (*ibid.*).

42) la valorisation territoriale des producteurs et des produits artisans

Aux dires des militants, « le secteur de la pêche manque de communication et de visibilité des initiatives prises par les pêcheurs » (ICSF *et al.*, *op. cit.*). Une deuxième catégorie d'initiatives mises en œuvre par ces militants de l'halieutique consiste donc à **revaloriser l'image et l'identité** des pêcheurs artisans et de leurs produits.

Ainsi, fort de son engagement auprès des communautés de pêcheurs artisans au cours des deux dernières décennies, la Fph se mobilise pour créer et maintenir des processus de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes du secteur, tout en créant des alliances citoyennes afin de faire émerger une « nouvelle et nécessaire gouvernance des ressources halieutiques et des filières ». C'est ainsi qu'en juin 2008 *l'Alliance pour des pêches responsables* (RFA) voit le jour et regroupe ainsi différentes structures de la filière poisson (ONG, organisations de producteurs, entreprises de la distribution, etc.). Son objectif consiste à promouvoir des méthodes de pêche et d'aquaculture responsables visant à la gestion durable des pêcheries sur les plans environnementaux (« puiser sans épuiser »), économiques (« vivre de son travail ») et sociaux (« respecter les hommes »). À ce titre, la RFA appuie un certain nombre de « projets laboratoires de terrain » visant à mettre en exergue ces bonnes pratiques, comme par exemple le projet « *Fish and catering sector* » (stratégie d'alimentation durable en restauration collective). De son côté, le Collectif P&D décide de lancer au cours de l'année 2009 une enquête auprès des comités des pêches bretons permettant « le recensement et la valorisation des bonnes pratiques et engagements des pêcheurs artisans bretons pour une pêche responsable » (Collectif P&D, *op. cit.*). Cette étude cherche ainsi à démontrer que ces pêcheurs « prennent des initiatives et innovent, œuvrent pour une gestion responsable des ressources halieutiques et pour le développement de bonnes pratiques », que ce soit dans le

⁹ Dans le cadre du « Livret vert » qui sert de canevas à la future réforme de la PCP, la Commission n'apparaît pas hostile à la mise en place d'une zone de réserve de 12 milles pour les pêches artisanales communautaires. Dans ce cadre, l'intérêt du « Groupe de travail Pêche Traditionnelle » trouve son utilité dans la définition d'un « régime différencié » envers la pêche artisanale mais aussi dans la défense des territoires traditionnels réservés aux « communautés de pêche » (ICSF *et al.*, *op. cit.*).

¹⁰ Le Conseil économique et social européen (CESE) et la CAPE (Belgique), la Federación galega de confrarías de pescadores et la Fundación Lonxanet (Espagne), le Collectif P&D (France).

domaine de la gestion de l'espace, de l'aménagement des pêcheries, des techniques ou des engins de pêche, de l'expertise scientifique : programme de sélectivité des pêcheries langoustinières (et de merlus) dans le golfe de Gascogne, co-gestion des ressources de coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc, etc. (*ibid.*).

Une autre initiative intéressante développée par ces militants afin de mettre en lumière la pêche artisanale concerne l'organisation d'un festival « Pêcheurs du Monde »¹¹. Dans un contexte actuel de crise profonde du secteur des pêches et d'hypertrophie médiatique sur les questions de surexploitation des ressources halieutiques ou de dégradation de l'environnement marin, la perception de ces réalités par le grand public se construit sur une forte base iconographique extrêmement défavorable à ces producteurs artisans. « Dans cette inflation d'images, la parole des pêcheurs est peu présente [Ces derniers] n'apparaissent sur la scène qu'au moment des crises, mais le reste du temps, leur discours est peu audible » (Le Sann, 2008). Aussi, dans une société où la perception des problèmes se construit d'abord sur l'image, l'un des buts du festival est donc de recentrer le débat concernant la pêche sur l'aspect humain de cette activité, c'est-à-dire en mettant en avant une approche des problèmes centrée sur les pêcheurs artisans et sur leurs familles, tout en se posant comme « une voie de dialogue et d'expressions pour ces artisans de la mer » (*ibid.*). En réalité, l'objectif consiste à « rendre hommage à tous les pêcheurs du monde, en mettant en lumière leur métier, leur passion, leurs conditions de travail et de vie [ainsi que] de contrecarrer la vision souvent négative et unilatérale de la pêche diffusée par l'image » (*ibid.*).

Parmi les nouvelles formes de valorisation des produits alimentaires qui tendent à réinterroger les liens entre proximité et qualité attachée au territoire, mais aussi les modes de convention qui associent producteurs et consommateurs, nous souhaitons présenter ici deux initiatives de re-territorialisation et de consom'action citoyenne de produits de la mer mises en place par les altermondialistes en France. La première est portée par l'antenne méditerranéenne du Collectif P&D et vise en la promotion de la *dimension gastronomique* des produits de la mer en participant aux expériences *Slow Fish*. En concevant la gastronomie comme un lien entre politique, alimentation et environnement, les militants investis dans cette démarche souhaitent allier « plaisir et nourriture avec conscience et responsabilité ». C'est dans cette logique qu'est organisée en 2003 la première édition de *Slow Fish*, afin de soumettre à l'attention du grand public les problèmes actuels du monde de la mer tout en diffusant une gastronomie du poisson, correcte et fonctionnelle pour la protection des ressources » par l'intermédiaire de manifestations éducatives autour de la découverte et de la dégustation (site Internet de *Slow Fish*). Une seconde initiative porte sur le développement de circuits courts et de vente directe dans le cas « d'AMAP poisson ». Dans cette logique, les militants lorientais du Collectif P&D créent en 2009 l'Association pour le maintien d'une activité de pêche artisanale de proximité (AMAPAP), devenue aujourd'hui « Lorient ensemble pour le soutien à une pêche artisanale responsable » (*L'ESPAR*). Sous ce statut associatif, une quarantaine de consommateurs soutient de façon contractuelle des producteurs (fileyeurs) en s'engageant à acheter leurs produits tout en partageant par solidarité les risques inhérents à l'activité halieutique. L'association souhaite ainsi faire (re)découvrir les métiers et les produits (frais et entiers) des pêches locales et saisonnières à un réseau de consommateurs, tout en participant au désenclavement du port de pêche morbihannais, donc en résumé maintenir une pêche artisanale de proximité et responsable (Collectif P&D, *op. cit.*).

CONCLUSION

¹¹ Deux éditions ont ainsi vu le jour, la première en mars 2008, et la seconde en mars 2010.

Notre approche géographique du mouvement altermondialiste de l'halieutique nous a permis de montrer en quoi celui-ci participe à une « **réappropriation sociospatiale** » au processus de globalisation que connaît le secteur des pêches à différentes échelles. La singularité de cet univers contestataire ainsi que la multiplicité de ses stratégies spatiales contribue ainsi à faire un acteur majeur dans la défense des modes halieutiques artisans et traditionnels, et plus globalement dans la gestion multiscalaire du secteur. En effet, bien que confronté à de nombreuses contraintes, ce mouvement social montre certaines capacités de (re)dynamise sur le plan territorial eu égard notamment des initiatives en matière de gouvernance et de valorisation qu'il contribue à mettre en œuvre.

Néanmoins, le verdissement (*greening*) des activités halio-aquacoles opérés par de grands acteurs plus ou moins transnationaux semble traduire une certaine capacité de **résilience** du système capitaliste aquatique à l'échelle mondiale, celui-ci intégrant toujours plus savamment les différentes formes de critiques auxquelles il reste confronté sans pour autant changer foncièrement de structure qualitative, tout en se rendant écologiquement et socialement plus acceptable. Aussi, face à la multiplicité des stratégies « environnementalistes » qui se développent dans le secteur des pêches, et qui ne mettent finalement l'accent que l'un des aspects des problèmes – à savoir la conservation de la biodiversité des écosystèmes marins et littoraux –, il conviendrait selon nous de mieux tenir compte des enjeux de diversité socioculturelle et de patrimonialisation dont reste porteur l'ensemble des pêcheurs à petite échelle et de leurs supporters, et ce dans une optique de régulation foncièrement calqué sur une cosmopolitique transcaire alliant environnement et développement (Rodary, 2008).

BIBLIOGRAPHIE

- AGRIKOLIANSKY E., FILLIEULE O., MAYER N. (sous dir.), 2005. *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*. Paris, Flammarion, 371 p.
- AGRIKOLIANSKY E., SOMMIER I., (sous dir.), 2005. Radiographie du mouvement altermondialiste. *Le second forum social européen*. Paris, La Dispute, 318 p.
- ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE, PLURIEL ET SOLIDAIRE (AMRPS), 2004. *La pêche en eau trouble ? Propositions pour une gestion durable des ressources marines*. Paris, éditions Charles Léopold Mayer, cahiers de propositions pour le XXI^e siècle, n° 9, 193 p.
- AMELOT X., ANDRÉ-LAMAT V., 2009. La nature enfermée ou l'aire protégée comme norme de protection d'un bien commun menacé. Paris, *Géographie et cultures*, L'harmattan, n° 69, pp. 81-94.
- BFFM, 2000. *Charte de la Branche française du Forum et quelques contributions*. Lorient, CRISLA, document interne, décembre, 15 p.
- BOISVERT V., CARON A., 2007. Valorisation économique des ressources et nouveaux marchés. In AUBERTIN, PINTON F., BOISVERT V. (sous éd.), *Les marchés de la biodiversité*, Paris, IRD éditions, pp. 195-217.
- CARROUÉ L., 2002. *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin/VUEF, 256 p.
- CHABOUD C., 2007. Gérer et valoriser les ressources marines pour lutter contre la pauvreté. Paris, *Études rurales*, éditions EHESS, n° 178, juillet-décembre, pp. 197-212.
- CHAUSSADE J., CORLAY J-P., 2008. Les échanges de produits de la mer : évolutions et enjeux des vingt dernières années. In GUILLAUME J. (sous dir.), *Les transports maritimes dans la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, pp. 159-183.
- CHEVER R-P., 2008. Des droits à conquérir ensemble ! Chennai, *Samudra*, ICSF, n° 51, novembre, pp. 25-28.

- COLLECTIF P&D, 2009. *Rapports année 2008*. Lorient, CRISLA, document interne, 106 p.
- CORLAY J-P., 2004. Du poisson pour se nourrir, du poisson pour vivre : les enjeux de la pêche et de l'aquaculture à l'aube du 3^e millénaire. Saint-Die-des-Vosges, *Actes du FIG*, n° 15, « Nourrir les hommes, nourrir le monde. Les géographes se mettent à table ». Disponible sur : http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2004/corlay/article.htm
- FAO, 2009. Rapport de la Conférence mondiale sur les pêches artisanales – Pour une pêche artisanale durable : associer la pêche responsable au développement social. Bangkok, Thaïlande, 13-17 octobre 2008. Rome, FAO, *Rapport sur les pêches et l'aquaculture*, n° 911, 189 p. Disponible sur : <http://www.fao.org/docrep/012/i1227t/i1227t.pdf>
- FAO, 2005 (b). *Directives pour l'étiquetage écologique du poisson et des produits des pêches de capture marines*. Rome, FAO, 90 p. Disponible sur : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/a0116t/a0116t00.pdf>
- FILLIEULE O., LILIAN M., PÉCHU C. (sous dir.), 2009. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po, 651 p.
- FOUGIER E., 2004. *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?* Paris, éditions Lignes de repères, 174 p.
- ICSF, CAPE, Collectif P&D, 2009. *Pour une pêche artisanale durable. Les enjeux d'aujourd'hui. Quel soutien des Ongs ?* Lorient, document interne, mai, 71 p.
- ICSF, 2009. *La réforme de la Politique commune de la pêche et les pêcheries à petite échelle. Paver le chemin vers des modes de vie durables et des communautés de pêche dynamiques*. Bruxelles, ICSF – Conseil économique et social européen, Actes de l'atelier, septembre, 27 p. Disponible sur : http://icsf.net/icsf2006/uploads/resources/usefulDocs/docs/english/%3C1266418213833%3E EUSSF_workshop_FR.pdf
- JACQUET P., PISANI-FERRY J., TUBIANA L., 2002. *Gouvernance mondiale*. Paris, La documentation Française, 505 p.
- KURIEN J., 2000. *Pour un développement durable de la pêche à petite échelle*. Lorient, CRISLA, 23 p.
- LE ROUX S., NOEL J., 2007. Mondialisation et conflits autour des ressources halieutiques. Paris, *Écologie & Politique*, Syllepses, n° 34, pp. 69-82.
- LE SANN A., 2008. Lorient : un festival du film sur les pêcheurs du monde. Lorient, *LITPD*, CRISLA, n° 79-80, 1^{er} trimestre, pp. 12-13.
- LE SANN A., 2007. Pêcheurs responsables. Lorient, *FuturWest*, groupe Futurouest, n° 22, pp. 3-12.
- LE SANN A., 2001. De Rome à Loctudy : la naissance difficile d'un mouvement international des pêcheurs artisans. Nantes, *Cahiers Nantais*, IGARUN, n° 55-56, janvier-juillet, pp. 281-288.
- LÉVY J., LUSSAULT M. (sous dir.), 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace et des sociétés*. Paris, éditions Belin, 1034 p.
- LÉVY J., 2002. Les mondes des anti-Monde. Paris, *EspacesTemps.net*, Textuel, 1^{er} mai. Disponible sur : <http://espacestemps.net/document335.html>
- NOEL J., 2009. Regard géographique sur les dimensions spatiales de l'altermondialisation halieutique. Rennes, *Noroi*, PUR, vol. 2, n° 211, pp. 7-21.
- RIPOLL F., 2008. Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine. Paris, *Espaces et sociétés*, L'Harmattan, vol. 3, n° 134, pp. 83-97.
- RODARY E., 2008. Développer la conservation ou conserver le développement ? Quelques considérations historiques sur les deux termes et les moyens d'en sortir. Paris, *Mondes en Développement*, De Boeck Université, vol. 36, n° 141, pp. 81-90.

- ROHEIM C.A., SUTINEN J.G., 2006. Trade and marketplace measures to promote sustainable fishing practices. Geneva, ICTSD, *Natural resources, international trade and sustainable development*, Issue paper n° 3, may, 58 p. Disponible sur : http://ictsd.net/downloads/2008/06/roheim_sutinen_20061.pdf
- SOMMIER I., 2001. *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*. Paris, Flammarion, 128 p.
- WFF, 2000. *Assemblée constituante du WFF (Loctudy, France, 2-6 octobre). Actes. Annexe 1 : la genèse du mouvement*. Lorient, CRISLA, document interne, 108 p.
- site Internet de *Slow Fish* : http://www.slowfish.it/welcome_fra.html

FIGURES

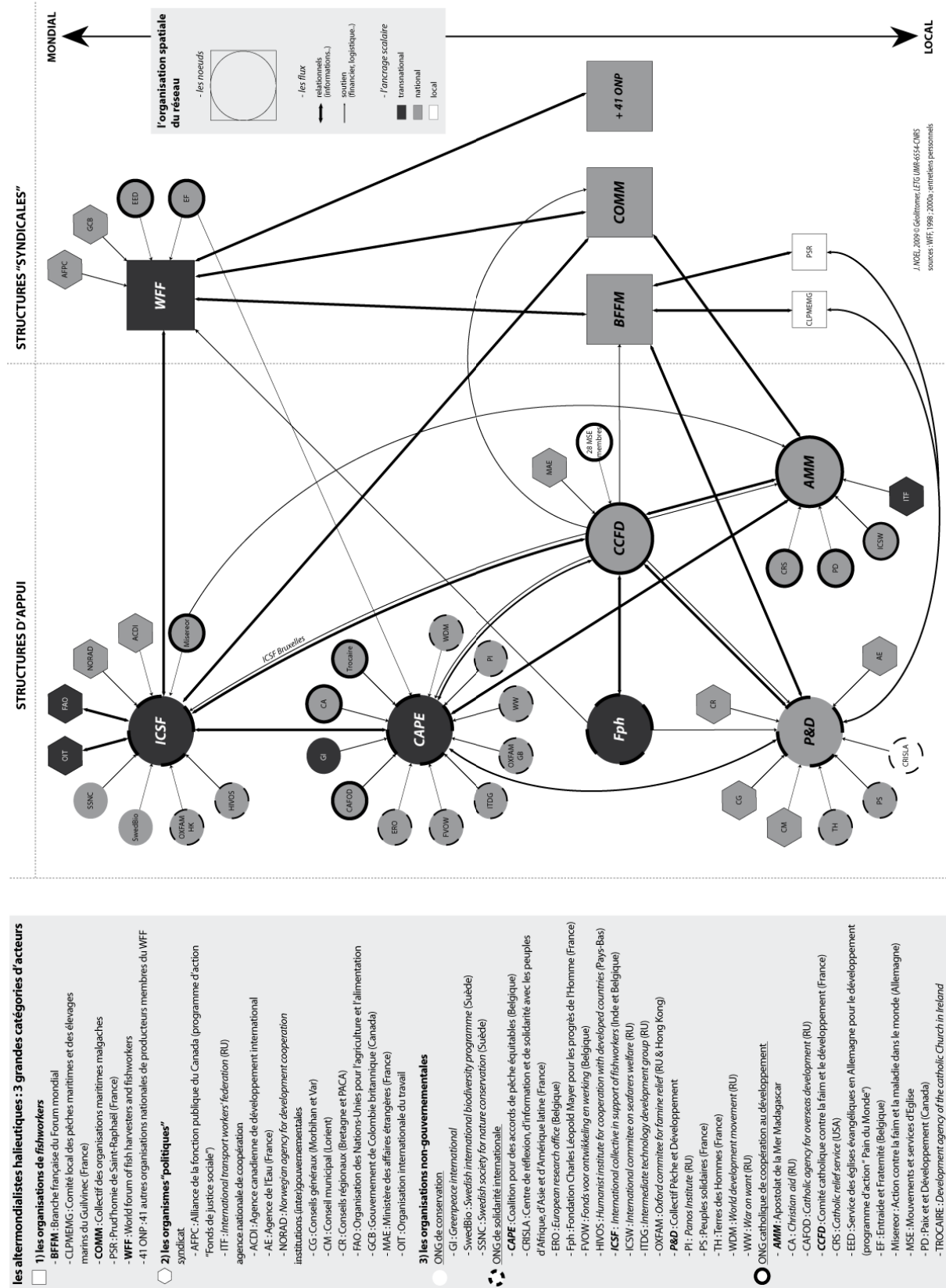


Figure 1 – les altermondialistes de l’halieutique : schéma (simplifié) d’un réseau orbital d’acteurs diversifiés

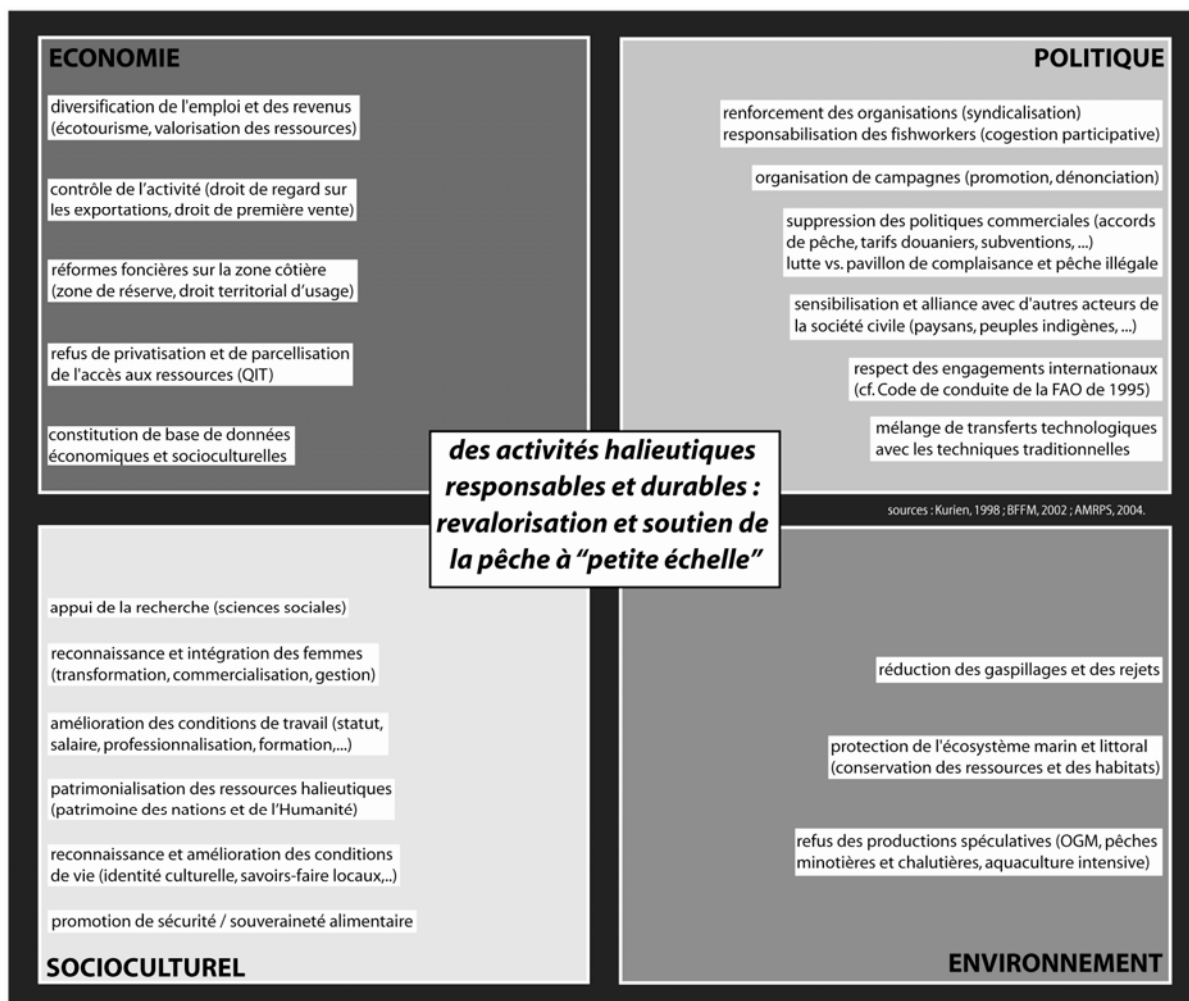


Figure 2 – le nouvel « ordre halieutique » des altermondialistes